

Éléments clés, enjeux et retombées d'une démarche de rédaction inclusive réalisée avec des adultes ayant de très faibles compétences en littératie

JULIE RUEL, ANDRÉ C. MOREAU, BERNADETTE KASSI, MAUDE PRUD'HOMME
Université du Québec en Outaouais

Résumé

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ont souvent de faibles compétences en littératie. Les organisations doivent s'interroger sur les meilleures façons de rendre accessible l'information qui leur est destinée, de rehausser leurs compétences à comprendre les messages et de contribuer aux services qu'ils reçoivent. L'article présente les résultats d'une recherche-action ayant regroupé des concepteurs, des personnes présentant une déficience intellectuelle et leurs accompagnateurs. Ils ont coconstruit du matériel dans le but de le rendre signifiant et compréhensible. Cette coopération a permis d'identifier les éléments clés et les enjeux de la démarche de rédaction inclusive ainsi que ses retombées chez tous les participants.

Mots clés

Accès à l'information, rédaction inclusive, déficience intellectuelle, recherche-action, participation.

Introduction

Cet article présente des résultats d'une recherche-action (Kassi, Moreau et Ruel, 2013-2016¹) qui a examiné une démarche de rédaction inclusive comme stratégie possible pour permettre à des organisations et à des services de mieux informer les personnes présentant une déficience intellectuelle (DI).

La validation de la démarche de rédaction inclusive telle que réalisée dans cette recherche ainsi que la compréhension et le traitement de l'information rédigée à l'intention des personnes présentant une DI permettent de présenter les éléments clés et les enjeux de la démarche de rédaction inclusive ainsi que ses retombées chez tous les participants.

Problématique

Les personnes présentant une déficience intellectuelle (DI) se retrouvent parmi les groupes ayant de très faibles compétences en littératie, celle-ci étant définie comme « la

¹ La recherche *L'accessibilité à l'information comme déterminant à la participation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle : Validation d'une démarche rédactionnelle inclusive* (Kassi, Moreau et Ruel, 2013-2016) a été financée par le Consortium national de recherche sur l'intégration sociale et par l'Office des personnes handicapées du Québec.

capacité de comprendre, d'évaluer, d'utiliser et de s'approprier des textes écrits pour participer à la société, réaliser ses objectifs et développer ses connaissances et son potentiel » (Statistique Canada, 2013, p. 13). D'une part, les résultats au *Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes* rappellent que les données de près de 1 % de la population canadienne ont été classées comme données manquantes puisqu'elles ne permettaient pas d'apprécier les compétences en littératie de ces répondants, en raison notamment d'une DI (Grotlüschen, Mallows, Reder et Sabatini, 2016). D'autre part, des auteurs affirment qu'en contexte de formation générale des adultes, les personnes présentant une DI sont celles dont les résultats en littératie sont les plus faibles et dont l'atteinte d'un niveau minimal de compétences présente de plus grands défis (Hock, 2012 ; MacArthur, Konold, Glutting et Alamprese, 2010). Les compétences réduites en littératie engendrent des obstacles sur plusieurs aspects de la vie des personnes présentant une DI, dont leur participation sociale et citoyenne. Mais comment expliquer une telle situation ? Les paragraphes suivants présentent trois facteurs pouvant y répondre.

Les caractéristiques associées à la déficience intellectuelle

D'abord, les caractéristiques liées à la nature même de la DI sont souvent mises en cause. À titre d'exemple, les retards de développement associés à la DI peuvent affecter le développement des compétences en littératie précoce telles que la conscience phonologique et la découverte du principe alphabétique. De même, le retard cognitif gêne la gestion efficace de l'information surtout en ce qui a trait à son importance relative. La mémoire de travail devient vite surchargée, ce qui nuit à l'intégration des mots lus dans des phrases ou des textes plus longs (Beaulieu et Langevin, 2014). Pour leur part, les difficultés d'attention dues à un seuil de distraction très bas ou encore la rigidité de la pensée, toutes deux associées à la DI, augmentent le niveau de difficulté au regard de la littératie. Il peut en résulter des difficultés à saisir l'information, à la comprendre, à l'utiliser ou encore à l'appliquer à des contextes variés (Martini-Willemin, 2013).

L'organisation scolaire

Ensuite, d'autres facteurs nuisent au développement de compétences en littératie chez cette population, tels que les facteurs liés à l'organisation scolaire. Il semble en effet que les élèves présentant une DI ou des incapacités développent davantage de compétences en littératie lorsqu'ils fréquentent des environnements scolaires inclusifs comparativement à ceux qui fréquentent des milieux scolaires non inclusifs (Deagle et D'Amico, 2016; Humphrey, Wigelsworth, Barlow et Squires, 2012). Le fait de passer plus de temps sur les matières scolaires en milieu ordinaire qu'en milieu spécialisé serait une raison pouvant expliquer ce phénomène. Apprendre à lire n'est pas toujours un objectif à atteindre pour ces élèves. Aussi, l'enseignement en littératie destiné aux élèves présentant une DI serait souvent moins riche que celui offert aux autres élèves et ils en seraient même parfois exclus (Agran, 2011). Les proches de ces élèves et le personnel scolaire croient, à tort, que ces derniers ne peuvent pas apprendre à lire et qu'ils ne profiteraient pas d'un tel enseignement. Les croyances sur le potentiel réduit d'apprentissage de ces personnes contribuent ainsi aux faibles compétences en littératie. (Hua, Woods-Groves, Ford et Nobles, 2014; Browder, Trela, Gibbs, Wakeman et Harris,

2007). De même, après la fin de la scolarisation obligatoire, le programme d'éducation aux adultes offrirait peu d'occasions aux personnes présentant une DI de poursuivre leurs apprentissages. L'offre de services éducatifs est plus ou moins adaptée aux besoins de ce groupe de personnes et elle devient de plus en plus limitée avec le vieillissement de cette population (Moni, Jobling, Morgan et Lloyd, 2011).

La nature des enseignements

Enfin, la nature des enseignements peut jouer un rôle dans les faibles niveaux de compétences en littératie observés chez des personnes présentant une DI. Des auteurs remettent en question le choix de l'enseignement utilisé ; celui-ci aurait peu ou pas évolué et ne tiendrait pas compte des connaissances nouvelles sur l'apprentissage de la littératie (Browder, Wakeman et Flowers, 2006). Dans la plupart des cas, la littératie fonctionnelle est celle qui est enseignée auprès des personnes ayant des incapacités (Coyne, Pisha, Dalton, Zeph et Smith, 2012; Deagle et D'Amico, 2016; Morgan, Cuskelly et Moni, 2011). Selon ces auteurs, la littératie fonctionnelle réfère à une littératie traditionnelle qui vise l'apprentissage d'habiletés minimales sur le plan de la lecture, centrée sur la reconnaissance des mots, visant à rendre autonomes ces futurs adultes dans leur vie de tous les jours. Pour certains chercheurs, la littératie fonctionnelle limiterait le potentiel des élèves, même ceux ayant des incapacités intellectuelles sévères (Coyne et al., 2012). Des études montrent que les élèves présentant une DI légère à moyenne peuvent apprendre à lire lorsqu'ils bénéficient d'un enseignement explicite qui intègre tous les aspects de l'apprentissage de la lecture, et ce, sur une période suffisamment prolongée (Allor, Mathes, Roberts, Cheatham et Al Otaiba, 2015). Pour leur part, Cèbe et Paour (2012) suggèrent une pédagogie éclectique qui permet d'utiliser diverses approches répondant à la fois aux forces et aux défis des élèves présentant une DI. D'autres chercheurs ouvrent la voie à la *meaningful literacy*, soit une littératie signifiante qui va, quant à elle, au-delà des compétences de base et qui priorise des expériences socialement pertinentes et signifiantes en littératie. C'est notamment le cas lorsque le lecteur se sent interpellé, lorsqu'il prend plaisir à lire et qu'il s'identifie au texte (Deagle et D'Amico, 2016). Cette littératie, que ces auteurs visent à mieux définir, réfère notamment à toutes les activités pouvant être mises en place afin de permettre à l'individu de faire preuve d'indépendance et d'utiliser sa propre voix, de façon productive, sans que soient portés des jugements. Les activités de cette littératie signifiante ont pour but de laisser l'individu s'exprimer selon qui il est, que ce soit par le choix d'un texte à lire, par un échange de groupe à la suite de la lecture d'un texte ou par la créativité (Deagle et D'Amico, 2016).

Au-delà des enjeux liés à l'acquisition de compétences en littératie, la réalité d'un grand nombre de personnes vivant avec une DI est que, devenues adultes, elles peuvent difficilement comprendre et traiter les informations leur permettant de participer activement à la société dans laquelle elles évoluent. Ainsi, l'accès à l'information devient un enjeu important.

Objectifs de recherche

La recherche (Kassi, Moreau et Ruel, 2013-2016) avait comme objectifs (1) de valider une démarche de rédaction inclusive afin d'augmenter l'accessibilité à

l'information des personnes présentant une DI; (2) de vérifier auprès de ces personnes la compréhension et le traitement de l'information rédigée à leur intention; et (3) de valider la facilité d'utilisation du *Guide de rédaction pour une information accessible* (appelé ci-après *Guide*) (Ruel, Kassi, Moreau et Mbida-Mballa, 2011), de ses critères de rédaction, ainsi que leur pertinence et leurs propriétés, particulièrement en ce qui a trait aux critères du langage simplifié.

Cadre théorique

Dans cette section, l'accès à l'information est d'abord présenté. Par la suite, quelques modalités pour augmenter cet accès à l'information sont précisées. Enfin, la démarche de rédaction inclusive, celle ayant été expérimentée dans le cadre de la présente étude, est expliquée.

L'accès à l'information

L'accès à l'information émane du concept plus large d'accessibilité qui, dans la réalité des personnes vivant une situation de handicap, est lié au concept d'accessibilité universelle. La *Convention relative aux droits des personnes handicapées* (Organisation des Nations Unies, 2006) et la *Politique gouvernementale pour accroître la participation sociale des personnes handicapées au Québec* (Office des personnes handicapées du Québec, 2009) sont deux documents officiels qui identifient la responsabilité des organisations et des services d'assurer l'accès à l'environnement physique, aux transports, à l'information et à la communication, y compris aux technologies de l'information et de la communication.

Le concept d'accès s'inscrit dans la perspective d'assurer l'égalité des droits et l'égalité d'accès aux services comme norme minimale pour tous (Nind et Seale, 2009). Ces auteurs présentent une conception multidimensionnelle de l'accès qui comprend, entre autres, l'accès physique; l'accès à l'information; l'accès au pouvoir dont le pouvoir d'influence; la promotion et la défense des droits dont celui de faire ses choix et de les exprimer; la participation sociale et la participation aux processus démocratiques; et l'accès à une qualité de vie, incluant l'appartenance à sa communauté, le fait de jouir de son indépendance – interdépendance et de faire partie de réseaux sociaux (Nind et Seale, 2009). Cette conception de l'accès intègre donc une dimension sociale et participative qui favorise, chez les personnes vivant une situation de handicap, une plus grande conscience de leurs droits et de leurs responsabilités ainsi que la possibilité d'exercer plus de contrôle sur leur vie. À cet égard, Nind et Seale (2009) rappellent que l'accès, l'inclusion sociale et la défense des droits sont des aspects sociaux intimement liés pour les personnes présentant une DI.

Modalités pour augmenter l'accès à l'information

La réponse à toutes les dimensions de l'accès, telles que précisées par Nind et Seale (2009), est souvent hors d'atteinte pour les personnes présentant une DI. En effet, l'accès à l'information est souvent utopique dans une société où l'information est disponible principalement sous forme de matériel écrit et imprimé (Goodwin, Mason, Williams et Townsley, 2015). Cette réalité peut même contribuer à l'exclusion sociale de ces personnes. Pour contrer ces obstacles, l'accès à l'information comme enjeu de société

peut être soutenu en rendant disponible du matériel adapté, en incluant des symboles ou en utilisant un système de communication améliorée et alternative, ou encore, par du matériel rédigé en langage simplifié (Nind et Seale, 2009). Le langage simplifié est spécialement utilisé pour augmenter l'accès à l'information des personnes présentant de grands défis sur le plan de la littératie, dont les personnes présentant une DI ou des personnes ayant des déficits cognitifs. Un texte rédigé en langage simplifié signifie qu'il a été conçu pour qu'il soit lisible et compréhensible pour ces personnes. Cela va au-delà de l'usage de mots ou de phrases simples à lire. Un texte en langage simplifié prend en compte des critères de lisibilité et des critères d'intelligibilité, auxquels s'ajoutent des critères spécifiques pour la population ayant des limitations cognitives (Ruel et al., 2011), tels qu'une réduction du nombre de mots pour rédiger des phrases très courtes, l'utilisation de mots connus, l'emploi d'une police sans sérif à 14 dans le texte et à 16 dans les titres, des énumérations sous forme de puces avec un maximum de trois à cinq éléments, l'ajout d'illustrations pour juxtaposer les messages écrits et leur équivalent sous forme visuelle etc.

Démarche de rédaction inclusive

Or, il semble que le simple fait d'écrire en langage simplifié et d'y ajouter des illustrations n'assure pas l'accès à l'information des personnes présentant une DI. Pour rédiger du matériel en langage simplifié ayant plus de chances d'atteindre son but informatif, il est suggéré d'inclure les personnes elles-mêmes dans le processus de rédaction afin de trouver, avec ces personnes, les renseignements pertinents et utiles à retenir et ainsi les rendre plus accessibles et signifiants (Department of Health of the United Kingdom, 2010). Dans la recherche actuelle, cette démarche est appelée *démarche de rédaction inclusive*. Cela signifie que les concepteurs sont invités à associer les personnes présentant une DI à toutes les étapes du processus de rédaction de matériel afin de le rendre plus accessible pour eux (Ruel et al., 2011; Department of Health of the United Kingdom, 2010; Nora Fry Research Center, 2016). Cette démarche de rédaction inclusive s'inscrit dans une perspective sociale et inclusive de la littératie puisqu'elle invite les organisations et les milieux à prendre des moyens qui assurent l'accès aux services, aux documents, mais aussi à l'information pour les personnes ayant des compétences réduites en littératie (Ruel et Moreau, 2013; Morgan et al., 2011).

Méthodologie

La section méthodologie 1) présente le devis qui a été choisi pour mener la recherche, 2) en précise les participants, 3) résume le déroulement de la démarche de rédaction inclusive, 4) décrit les modes de collecte de données utilisés et 5) expose la façon dont ont été analysées les données recueillies.

Devis de recherche

Le type de recherche retenu est la recherche-action. Elle a été privilégiée puisqu'elle vise à répondre aux besoins des milieux et des participants, en les mettant à contribution, et en utilisant des dispositifs leur permettant d'échanger, de réfléchir ensemble et d'agir, le tout par un design souple et flexible (Guay et Prud'homme, 2011).

Participants

La démarche de rédaction inclusive a été réalisée avec l'apport de trois types de participants : les concepteurs, les personnes présentant une DI (public cible) et leurs accompagnateurs.

Les concepteurs (n = 8) sont des employés qui proviennent de quatre organisations : deux Centres de réadaptation en DI et en troubles du spectre de l'autisme (TSA), un Service des loisirs, des sports et du développement des communautés d'une ville ainsi qu'un organisme public qui veille, entre autres, à la protection de personnes. Ces concepteurs avaient la responsabilité de rédiger du matériel d'information en s'associant à des personnes présentant une DI, ci-après identifiées public cible.

Les personnes présentant une DI sont des adultes (n = 18). Leurs caractéristiques sont variées tant au sujet de leur âge, leur milieu de vie, leur occupation, leurs compétences en littératie et leur expression orale. Pour les deux centres de réadaptation en DI et TSA, les publics cibles auxquels les concepteurs sont associés sont des personnes qui reçoivent des services de ces organisations. Les personnes ayant une DI, jumelées aux deux autres organisations participantes, proviennent de deux organismes communautaires ayant une mission liée aux personnes présentant une DI.

Lors des rencontres avec les concepteurs, les publics cibles étaient accompagnés (n = 8 accompagnateurs). Ces derniers les connaissaient et ils étaient présents pour soutenir la participation des personnes présentant une DI à la démarche inclusive de rédaction.

Déroulement

Les concepteurs se sont d'abord regroupés en communauté d'apprentissage professionnelle (CAP), animée par des membres de l'équipe de recherche. Durant ces rencontres en CAP, ils ont été sensibilisés aux enjeux des personnes ayant de faibles compétences en littératie. Ils ont aussi reçu de la formation concernant la rédaction en langage simplifié en utilisant le *Guide* (Ruel et al., 2011) comme outil de référence. Le fonctionnement en CAP visait aussi à favoriser les échanges et le partage entre les concepteurs sur leur démarche de rédaction inclusive avec le public cible ainsi qu'à commenter le matériel d'information en développement. Cinq rencontres en CAP ont eu lieu dont trois en présentiel et deux par téléphone.

Concurremment à leurs rencontres en CAP, les concepteurs des quatre organisations ont rencontré le public cible auquel ils étaient jumelés, avec leur accompagnateur. Il y a donc eu quatre regroupements « concepteurs – public cible et accompagnateur ». Ces quatre regroupements correspondent aux quatre sites de recherche où s'est déroulée l'expérience de rédaction inclusive.

Les rencontres par site se sont déroulées sur une période de six mois environ. Le protocole prévoyait trois rencontres conjointes par site. Cependant, deux sites ont choisi de tenir quatre rencontres avec l'accord de tous les participants. Un chercheur participait à chacune de ces rencontres. Celui-ci coordonnait la planification des rencontres et en facilitait le déroulement.

Modes de collecte de données

Plusieurs modes de collecte de données ont permis de documenter la démarche de rédaction inclusive. D'abord, les concepteurs ont noté leur expérience dans un journal de bord. Ensuite, des groupes de discussion focalisée (GDF) ont été tenus (n = 5), soit un GDF des concepteurs à leur dernière rencontre en CAP et quatre GDF avec les publics cibles de chacun des sites avec leur accompagnateur. Un journal de bord de l'équipe de recherche a été complété à la suite des rencontres en CAP en présentiel (n = 3) alors que des fiches d'observation participante (OP) ont été remplies par les chercheurs à la suite de chacune des rencontres réalisées entre les concepteurs, leur public cible et leur accompagnateur (n = 14). La fiche d'OP comportait six thématiques qui orientaient les observations des chercheurs : 1) la participation du public cible à la démarche 2) leur contribution concernant le format du matériel à développer, 3) son contenu, 4) son contexte d'utilisation et sa pertinence, 5) les améliorations à y apporter et 6) la compréhension du contenu (concepts, mots, illustrations). Il n'y a pas eu de données spécifiques recueillies auprès des accompagnateurs. Cependant, ils étaient présents lors des rencontres par site et lors du GDF des publics cibles.

En ce qui a trait aux données collectées sur le *Guide*, une grille de conformité aux critères a été construite par l'équipe de recherche. Cette grille reprend tous les critères de lisibilité, d'intelligibilité et de langage simplifié du *Guide*, eux-mêmes issus d'une recherche documentaire. Le matériel développé dans le cadre de la recherche a ainsi été évalué au regard de ces critères par l'équipe de recherche. Enfin, les concepteurs ont complété la fiche de propriété des critères, élaborée par l'équipe de recherche à la suite d'une recherche documentaire à ce sujet. Ainsi, pour chacun des critères du *Guide* les concepteurs ont évalué les propriétés suivantes : clarté, utilisabilité, utilité, efficacité, cohésion, cohérence, compréhensibilité et conformité sémantique.

Analyse des données

Dans un premier temps, les données ont été analysées par mode de collecte des données puis au regard des trois objectifs de recherche. Ainsi, les données concernant la démarche de rédaction inclusive, la compréhension du matériel développé ainsi que l'utilisation et la pertinence du *Guide* et ses critères ont été examinées en tenant compte de la perspective des publics cibles accompagnés, des concepteurs ainsi que de celle de l'équipe de recherche. Dans un deuxième temps, une analyse croisée a permis de révéler les éléments clés contribuant à une démarche de rédaction inclusive de qualité, les enjeux de cette démarche ainsi que ses retombées. Les résultats présentés dans cet article portent principalement sur les résultats issus de cette analyse croisée. Il s'agit donc de résultats dérivés d'un deuxième niveau d'analyse qui a permis de porter un regard transversal entre les résultats liés à chacun des objectifs de la recherche et à chacun des modes de collecte des données. Considérant le rôle des accompagnateurs (accompagnement et facilitation à la participation des personnes présentant une DI), les données analysées proviennent principalement des concepteurs et des groupes cibles.

Résultats

Afin de mieux comprendre les éléments clés, les enjeux et les retombées de la démarche de rédaction inclusive, un résumé des résultats issus de l'analyse des données

au regard des trois objectifs de recherche est d'abord présenté². Suivent ensuite les résultats de l'analyse croisée.

Résumé des résultats issus de la première analyse des données

Le premier objectif de la recherche était d'expérimenter une démarche de rédaction inclusive de documents informationnels destinés aux personnes présentant une DI, c'est-à-dire dans une démarche impliquant des « allers-retours » entre les concepteurs et les publics cibles accompagnés. Les résultats suggèrent que cette démarche a été appréciée par tous les participants : concepteurs et publics cibles. La pertinence de la démarche de rédaction inclusive est aussi reconnue tant par les concepteurs que par les publics cibles. D'une façon plus spécifique, elle a été une source de valorisation pour les publics cibles. De même, la nécessité de rendre plus accessible l'information ne fait aucun doute. La simplification de l'information devient un passage obligé pour mieux informer les personnes ayant une DI. De même, les membres des publics cibles peuvent participer et commenter les choix des mots, des phrases ou des illustrations concernant l'information qui les concerne.

Quelques conditions semblent faciliter cette démarche, soit le fonctionnement en CAP, la formation en langage simplifié, les rencontres concepteurs – publics cibles, la présence d'accompagnateurs, la connaissance et la proximité du sujet sur lequel porte le matériel développé, et la conception en simultané de contenu textuel et illustré. De même, si la connaissance du public cible par les concepteurs n'a pas constitué un prérequis pour assurer une bonne participation de leur part, cela a été un élément facilitateur dans les sites où les concepteurs étaient plus familiers avec leur public cible. Enfin, la flexibilité de la démarche de rédaction inclusive demeure un facteur qui en facilite la réalisation.

Bien qu'elle soit réalisable dans un contexte de recherche, cette démarche de rédaction inclusive soulève des interrogations sur sa faisabilité dans le contexte des services réguliers offerts par les organisations. Sans remettre en question la pertinence de la démarche de rédaction inclusive, les conditions de réalisation s'avèrent exigeantes et plus ou moins envisageables sans soutien, sans orientations spécifiques à cet effet et sans ajustements aux contextes.

En ce qui a trait au deuxième objectif, soit celui de vérifier auprès des publics cibles la compréhension et le traitement de l'information rédigée à leur intention, l'analyse des résultats suggère que ces participants ont été en mesure de traiter l'information qui leur était proposée au fil des rencontres afin de la rendre plus compréhensible aux personnes présentant une DI. Les publics cibles ont ainsi contribué activement au matériel en construction. De plus, la présence d'illustrations a augmenté leur niveau de compréhension. La présence des accompagnateurs a aussi joué un rôle important auprès de ces publics cibles. Sans leur appui, le niveau de compréhension du matériel qui leur était proposé aurait été réduit pour plusieurs.

L'analyse des résultats montre également que les documents produits dans le cadre de la recherche ont été le fruit d'un travail de coconstruction entre les concepteurs et les publics cibles, et ce, même si toutes les étapes n'ont pas été suivies à la lettre. Cela

² Pour l'analyse complète des données, consultez le rapport de recherche au <http://w3.uqo.ca/litteratie/documents/Redact-inclusive.pdf>

suggère que les étapes de la démarche de rédaction inclusive doivent demeurer flexibles pour répondre aux particularités des milieux, du matériel à développer ainsi que des participants à la démarche.

Enfin, le troisième objectif de recherche était de valider la facilité d'utilisation du *Guide*, de ses critères de rédaction, ainsi que leur pertinence et leurs propriétés. Les résultats montrent que le *Guide* a été très utile aux concepteurs dans leur démarche de rédaction inclusive. Le *Guide* a constitué leur outil de référence principal. Les résultats montrent également que les concepteurs ont été en mesure de l'utiliser avec une certaine facilité, même s'ils ont noté certains éléments qui pouvaient rendre son utilisation plus difficile, moins conviviale.

L'analyse du matériel produit en fin de parcours montre aussi que les concepteurs ont été en mesure de produire un matériel en langage simplifié qui, dans une bonne mesure, respectait les critères recommandés dans le *Guide*. Ce dernier constitue un outil utile et pertinent aux concepteurs désireux de rendre l'information qu'ils produisent plus accessible. Il aurait toutefois avantage à être bonifié au regard des commentaires émis par les concepteurs, notamment sur les plans de sa structure ainsi que de son utilisation.

Analyse croisée des résultats

À la suite d'un premier niveau d'analyse des résultats, l'analyse croisée a permis d'identifier les éléments clés, les enjeux ainsi que les retombées de la démarche de rédaction inclusive.

Des éléments clés qui contribuent à une démarche de rédaction inclusive de qualité. Le deuxième niveau d'analyse des résultats de la recherche permet d'identifier six éléments clés qui contribuent à une démarche de rédaction inclusive de qualité.

- *Le fonctionnement en communauté d'apprentissage professionnelle*

Le fonctionnement en CAP a été particulièrement apprécié par les concepteurs. Il s'est avéré pour eux un élément clé de la démarche de rédaction inclusive à laquelle ils étaient conviés. La CAP a créé des occasions de partage, de soutien et d'échanges entre collègues ayant des expériences et des compétences diverses. La CAP a aussi favorisé l'appropriation du *Guide* à travers les exercices pratiques, les discussions et les commentaires portant sur leur matériel en développement. Enfin, les rencontres en CAP ont permis aux concepteurs d'être sensibilisés aux enjeux de la littératie et à l'importance de communiquer en langage clair et simple en général et en langage simplifié pour le bénéfice des personnes ayant un très faible niveau de littératie, incluant les personnes présentant une DI.

- *Le développement de compétences en rédaction en langage simplifié*

Le développement de compétences en rédaction en langage simplifié constitue un autre élément clé de la démarche de rédaction inclusive. Il devient un élément incontournable qui mène à mieux informer les personnes ayant une DI. Les concepteurs ont acquis, en cours de processus, un minimum de compétences leur permettant de rédiger en langage simplifié. Ainsi, le fonctionnement en CAP a constitué un contexte important de développement de ces compétences, notamment à l'aide du *Guide*. De

même, les apprentissages se sont réalisés de façon continue, tout au long de la démarche, par la pratique et, bien sûr, au contact des publics cibles. Certains concepteurs se sont appuyés sur des ressources internes ou externes pour augmenter leur niveau de connaissance, d'assurance et de compétence. Malgré toutes ces démarches, les résultats suggèrent qu'au terme de la recherche-action, des défis demeurent concernant la maîtrise de la rédaction en langage simplifié : il s'agit d'habiletés qui demandent du temps et plus d'une expérience de rédaction.

- *Les échanges « allers-retours » avec les publics cibles*

Les échanges « allers-retours » avec les publics cibles sont au cœur de la démarche de rédaction inclusive : fondamentalement, les résultats de la recherche illustrent que ces rencontres entre concepteurs et publics cibles représentent un élément déterminant de la démarche. Au-delà de l'appropriation des critères contenus dans le *Guide* pour mieux informer les publics cibles, c'est à leur contact que les concepteurs apprécient l'importance de mieux communiquer avec eux. Les enjeux de la littératie et de l'information accessible ne demeurent plus « théoriques ». Ils s'inscrivent dans la réalité des personnes présentant une DI. Il semble que ce sont les échanges « allers-retours » avec les publics cibles qui ont permis aux concepteurs de rédiger du matériel plus compréhensible pour eux en ajustant, en améliorant et en illustrant l'information qui leur était destinée.

- *L'accompagnement des publics cibles*

Les échanges « allers-retours » avec les publics cibles, appuyés par les accompagnateurs, constituent un autre élément clé de la démarche. En effet, l'accompagnement des publics cibles a été réalisé par des personnes qui les connaissaient bien. Elles étaient en mesure de traduire ou d'expliquer aussi bien les attentes, les commentaires ou les questions des concepteurs que ceux des publics cibles. Leur présence a ainsi favorisé la réciprocité des échanges et la participation active des publics cibles. Plus particulièrement, les personnes ayant des limitations importantes sur le plan de l'expression ou de compréhension ont bénéficié de la présence des accompagnateurs puisque ces derniers les sollicitaient et les encourageaient à participer.

- *Le développement concomitant des contenus écrits et illustrés*

L'accès à l'information par les illustrations, qu'elles soient sous forme de photographie, de dessin, de pictogramme ou d'image, s'avère une voie privilégiée pour les publics cibles. Il semble y avoir un réel avantage à développer et à valider simultanément les contenus d'information écrits et illustrés. L'analyse des résultats suggère qu'il est plus facile de favoriser la participation des personnes lorsqu'on jumelle au texte des illustrations qui sont en soi porteuses de sens et d'information, l'un servant à la compréhension de l'autre. Cela semble encore plus bénéfique pour favoriser la participation des personnes ayant une déficience plus importante, ayant une capacité réduite à lire ou encore des difficultés à exprimer leur opinion. Le développement concomitant des contenus écrits et illustrés s'avère donc un élément clé de la démarche de rédaction inclusive.

- *La flexibilité de la démarche*

Les résultats de recherche suggèrent que la démarche de rédaction inclusive requiert beaucoup de flexibilité. Normalement, cette démarche prévoit de mettre à contribution le public cible à toutes les étapes de la conception du matériel. Cependant, les résultats ont permis de constater que son déroulement a varié selon plusieurs facteurs : le choix du sujet à traiter, les caractéristiques du public cible, le nombre de rencontres nécessaires pour réaliser le matériel d'information, ou encore le lieu physique où se déroulent les rencontres. Les concepteurs se doivent donc d'être à l'écoute afin de s'ajuster aux imprévus. Ainsi, la flexibilité est une caractéristique intrinsèque à la qualité de la démarche de rédaction inclusive. Le déroulement peut être préparé, mais il s'avère difficile de prévoir comment se dérouleront réellement la démarche, les rencontres et leur aboutissement.

Comme élément clé, la flexibilité signifie aussi que la démarche de rédaction inclusive se modulera au contexte de chacune des organisations et selon le matériel d'information à développer. L'analyse des résultats montre que, même si tous les milieux avaient accepté de s'engager dans une démarche de rédaction inclusive, celle-ci a varié d'un milieu à l'autre. Selon les sites, les publics cibles ont été impliqués à différentes étapes de la rédaction du matériel d'information : choix du sujet, conception, validation des contenus écrits, des illustrations, son format, etc. Ainsi, selon les contextes, selon les besoins de l'organisation et selon les publics cibles, les organisations et les concepteurs doivent pouvoir adapter la démarche de rédaction inclusive à leur réalité. Par exemple, dans le cas où le besoin de l'organisation est de mieux informer le public cible de son service, celui-ci pourrait ne pas être convié à participer au choix du sujet à traiter, mais pourrait participer aux autres étapes.

Les enjeux entourant la démarche de rédaction inclusive. L'expérience de la démarche de rédaction inclusive a aussi permis d'identifier un certain nombre d'enjeux, lesquels peuvent faire obstacle ou influencer la faisabilité et la transférabilité d'une telle démarche à plus grande échelle. Ces enjeux se situent à plusieurs plans.

- *Les enjeux sur le plan organisationnel*

La présente recherche s'est réalisée avec des organisations déjà sensibilisées à l'importance de rendre plus accessible l'information aux personnes présentant une DI. Outre cette volonté, la recherche a montré qu'il y a peu ou pas de documents disponibles en langage simplifié dans les diverses organisations, même celles qui desservent directement des personnes ayant un faible, voire un très faible niveau de littératie. Ainsi, l'un des enjeux sur le plan organisationnel a trait à la volonté des organisations de rendre accessible l'information à l'intention des personnes ayant un faible niveau de littératie. Cet enjeu renvoie à la nécessité de sensibiliser les milieux à l'importance de rendre leurs documents accessibles. Les concepteurs qui ont participé à cette recherche ont exprimé avoir pris conscience que les organisations ont avantage à ce que leurs messages soient compris par les publics cibles.

Un autre enjeu sur le plan organisationnel a trait à la légalité du matériel rédigé en langage simplifié. Comme l'a montré la recherche, la rédaction en langage simplifié met

en lumière la tension qui peut surgir entre, d'une part, la volonté d'informer les personnes à faible niveau de littératie en simplifiant les messages qui leur sont destinés et, d'autre part, l'obligation qui est faite aux organisations de s'assurer que le matériel informatif qu'elles rendent public soit conforme à la loi. Dans ce contexte, les concepteurs risquent de se trouver intermédiaires, voire médiateurs, entre la volonté des publics cibles, qui exigent des contenus clairs et simples, et les organisations, qui veulent assurer leur caractère légal.

- *Les enjeux sur le plan structurel*

Les enjeux sur le plan structurel sont liés aux conditions dans lesquelles se déroule la démarche de rédaction inclusive. Le premier enjeu a trait au caractère exigeant de la démarche de rédaction inclusive. Cet enjeu renvoie à la nécessité pour les organisations de dégager des ressources et de libérer des personnes qui puissent se consacrer à la rédaction inclusive. Cette démarche impliquant un processus « aller-retour » entre les concepteurs et les personnes présentant une DI est, certes, riche et complexe. Mais, en même temps, elle mène à interroger la capacité et la volonté des organisations de mobiliser leurs ressources afin de réaliser une telle démarche construite sur la coopération. Même pour les organisations sensibilisées à l'importance de rendre l'information accessible, cet enjeu peut nuire à leurs intentions de mettre en place des démarches de rédaction inclusive.

Un deuxième enjeu a trait à l'accès aux publics cibles. Plusieurs services, villes ou organisations ont la mission de desservir la population en général, à l'intérieur de laquelle se retrouvent des sous-groupes variés ayant des compétences très réduites en littératie. La démarche de rédaction inclusive comprend notamment des « allers-retours » avec les publics cibles. Lorsqu'il s'agit d'un public cible comme des personnes présentant une DI, ces organisations n'ont pas un accès direct à ces personnes, ce qui en fait un enjeu. En ce sens, elles doivent donc s'assurer de la collaboration d'organismes du milieu qui les connaissent bien.

Enfin, un troisième enjeu a trait aux conditions matérielles dans lesquelles se déroule la démarche de rédaction inclusive. La recherche a en effet montré que, particulièrement en ce qui a trait aux rencontres avec les publics cibles, il faut être attentif au lieu où se déroulent les rencontres (lieu connu et tranquille), au moment de la journée, et même à la période du mois où elles se déroulent, etc.

- *Les enjeux sur le plan des compétences de rédaction en langage simplifié*

Les résultats montrent qu'il est difficile de s'improviser concepteur de matériel en langage simplifié. Le développement de compétences de rédaction en langage simplifié est un point déterminant de la démarche de rédaction inclusive puisqu'il influence la qualité du matériel conçu. Cet enjeu a trait à l'accès à la formation en langage simplifié en dehors d'une démarche de recherche-action comme celle qui a été réalisée dans la présente étude. Il a trait également à la possibilité d'avoir accès à des outils et à du soutien par des ressources variées et des personnes compétentes en la matière.

- *Les enjeux sur le plan politique*

Les enjeux politiques se situent sur le plan sociétal. L'accessibilité à l'information va au-delà de la volonté des organisations qui s'engagent une par une à rendre leur matériel ou les documents d'information plus accessibles. Contribuer à rendre une société plus inclusive appelle à une volonté politique d'augmenter l'accès à l'information pour les personnes ayant un faible niveau de littératie. Tous les citoyens profiteraient d'une information claire et simple; pensons aux groupes qui sont particulièrement vulnérables, que ce soit les personnes présentant une DI, les personnes présentant des déficits cognitifs, les personnes âgées de 65 ans et plus, celles issues de l'immigration récente ou les personnes ayant un faible niveau de scolarité.

À l'image de l'accessibilité architecturale qui permet dorénavant de rendre les lieux et les espaces publics accessibles aux personnes à mobilité réduite, il est nécessaire aujourd'hui de rendre plus accessible l'information aux personnes ayant un faible niveau de littératie pour assurer leur participation pleine et entière. Tout cela renvoie à la nécessité de se doter de politiques et d'orientations qui encadrent et soutiennent la volonté des organisations à s'engager dans ce mouvement d'accessibilité à l'information. De même, il y a nécessité de rendre disponibles des moyens et des outils pour appuyer ces démarches.

- *L'enjeu sur le plan de la transférabilité à d'autres publics cibles*

Les concepteurs suggèrent de valider le matériel d'information auprès des différents publics qu'ils desservent. Bien que la démarche de rédaction inclusive ait contribué à augmenter l'accès à l'information des personnes présentant une DI, l'enjeu de la transférabilité demeure. Nous ne pouvons pas préjuger des résultats de la démarche auprès d'autres publics cibles. Cette pratique demeure prometteuse et se doit d'être aussi validée auprès de ces autres publics vulnérables sur le plan de la littératie.

Les retombées de la recherche. Les concepteurs qui connaissent le public cible expérimentaient pour une première fois une démarche systématique de rédaction inclusive. Ils étaient toutefois sensibilisés à l'importance de bien informer les personnes, de simplifier le niveau de langage utilisé et de jumeler des illustrations au contenu écrit afin de favoriser leur participation pleine et entière. Cependant, les pratiques habituelles de création de matériel n'impliquent pas automatiquement une démarche de collaboration entre les concepteurs et les publics cibles. La démarche de recherche leur a permis d'expérimenter cette façon de faire.

Pour les concepteurs qui ne proviennent pas des centres de réadaptation, cette expérience a mené à un double apprentissage : une plus grande connaissance du public cible ainsi que l'apprentissage de stratégies à utiliser pour augmenter l'accès à l'information. Cependant, tous conviennent que la rédaction en langage simplifié, dans une démarche de rédaction inclusive, n'est pas une mince tâche. La rédaction en langage simplifié, intégrant les illustrations pertinentes et associées intrinsèquement au message, peut être complexe pour un néophyte. Les concepteurs croient cependant que c'est une démarche importante pour rendre l'information plus accessible. De même, la volonté d'associer les publics cibles à l'élaboration de matériel compréhensible devient pour eux une approche valorisée qu'ils aimeraient poursuivre. Devant les défis posés par la

démarche de rédaction inclusive et de la rédaction en langage simplifié, les concepteurs se questionnent : est-ce réaliste de croire que tous les concepteurs de matériel maîtriseront ces compétences ? Doit-on réserver la responsabilité de simplifier l'information à des concepteurs qui se spécialisent dans ce domaine ?

Pour ce qui est des personnes ayant une DI, le public cible, la démarche de rédaction inclusive a été une expérience de prise de parole à laquelle elles étaient peu habituées. L'accompagnement leur a permis une participation plus active. Somme toute, en situation où on leur demande leur avis, les personnes ayant une DI apprennent à formuler davantage leurs opinions qu'elles soient verbales ou non verbales. Au cours des rencontres, les publics cibles ont exprimé leur satisfaction à contribuer au développement de matériel qui leur sera utile ou qui servira à d'autres personnes comme elles. Les accompagnateurs ont aussi remarqué chez les publics cibles une plus grande fierté ainsi qu'une augmentation de leur sentiment de pouvoir changer les choses.

Discussion des résultats

Les résultats de cette recherche suggèrent que la démarche de rédaction inclusive pourrait favoriser un plus grand accès à l'information. Or, l'accès à l'information est un élément clé de la participation sociale pour les personnes présentant une DI afin qu'elles soient en mesure de faire des choix, d'exercer plus de contrôle sur leur vie, d'être des citoyens à part entière et de se voir reconnaître l'égalité de leurs droits ainsi que l'égalité d'accès aux services (Nind et Seale, 2009). La démarche de rédaction inclusive permet aussi d'identifier les messages clés avec les personnes elles-mêmes, pour que ces messages aient plus de sens pour elles. Mettre ainsi à contribution les personnes présentant une DI est un apport reconnu et pertinent. Il n'en demeure pas moins que c'est une démarche exigeante (Department of Health of the United Kingdom, 2010). Il y a d'abord la diversité des informations à partager. Aussi, la diversité des caractéristiques des personnes ayant une DI, avec des niveaux variés de littératie, font que ces dernières ont une gamme étendue de besoins. Cette réalité interpelle les organisations et les invite à utiliser une variété de moyens et de formats (ex. vidéos, documents illustrés, par synthèse vocale, etc.) pour les informer. La rédaction en langage simplifié est une de ces modalités (Department of Health of the United Kingdom, 2010; Rodgers et Namaganda, 2005). Les résultats suggèrent que cette modalité augmente l'accès à l'information.

De plus, la recherche-action implique des « allers-retours » entre les concepteurs et les publics cibles. Elle s'appuie sur une approche collaborative entre tous les acteurs. C'est une méthodologie qui se réalise avec les parties prenantes, favorisant une plus grande inclusion des personnes vulnérables. Ainsi, elle a soutenu la participation et la prise de parole des publics cibles au développement de matériel qui les concerne (Ruel, Moreau, et Alarie, 2015). Avec le temps, ces personnes ont même développé une plus grande aisance à prendre parole. En ce qui a trait aux apprentissages réalisés par les concepteurs et les publics cibles, ils ont été réalisés dans ces espaces d'échanges et de coopération qu'étaient les rencontres en CAP et les rencontres entre les concepteurs, les personnes ayant une DI et leurs accompagnateurs. En soi, la démarche de rédaction inclusive a créé des occasions de coopération, de participation et d'apprentissages autour d'un matériel en développement. La recherche-action permet ces échanges en réponse aux besoins des milieux et des participants (Guay et Prud'homme, 2011). Plus

spécifiquement, le mode de fonctionnement en CAP, identifié comme un élément clé de la démarche, est un dispositif qui a favorisé un apprentissage collectif des concepteurs. Il a alimenté leur désir de rendre plus accessible l'information aux personnes présentant une DI. La CAP est orientée vers l'action en reconnaissant que l'apprentissage ne peut avoir lieu que dans un contexte proactif où la participation et l'expérimentation sont mises de l'avant (Dufour et Eaker, 2004; Ruel, Kalubi, Caouette, Girard et Daudelin-Peltier, 2016, sous presse).

De même, trois autres éléments ont influencé la participation des publics cibles : un sujet qui rejoint leurs préoccupations, le développement en simultané de contenus textuels et illustratifs et l'accompagnement des publics cibles. Ces éléments clés sont en lien avec les recherches qui démontrent la pertinence de la participation active du public cible à l'identification des images et à la validation des contenus (Dowse, Ramela et Browne, 2011). Les illustrations sont en soi porteuses de sens et d'information. Ainsi, en mettant à contribution les publics cibles à la validation des contenus textuels et illustratifs, ces derniers tiennent davantage compte de leur culture et la probabilité d'être compris par ces publics est augmentée. L'accompagnement des personnes ayant une DI devient une condition qui facilite la réalisation de la démarche de rédaction inclusive en permettant une plus grande participation des publics cibles, surtout pour les personnes ayant des défis importants sur les plans de la compréhension et de la communication. Enfin, le peu de disponibilité de matériel accessible dans les milieux et les services pour les personnes ayant une DI confirme que le domaine de l'adaptation de l'information est encore peu développé (Codling et Macdonald, 2008).

Conclusion

Les personnes présentant une DI font partie des groupes les plus vulnérables concernant les compétences en littératie et, conséquemment, ont un accès réduit à l'information. Ce texte a présenté les résultats d'une recherche-action portant sur une démarche de rédaction inclusive entre des concepteurs de quatre organisations et des personnes présentant une DI et leurs accompagnateurs. Ces concepteurs ont œuvré à développer du matériel d'information en s'associant à ce public cible.

Les résultats illustrent que cette démarche est riche puisqu'elle engage autant les concepteurs que les groupes cibles dans une démarche collaborative. Elle peut aussi stimuler une plus grande prise de parole des personnes vulnérables. Des éléments clés favorisent une démarche de rédaction inclusive de qualité, dont la présence des accompagnateurs, alors que plusieurs enjeux doivent être pris en considération afin de réaliser une telle démarche.

Quelques limites de la recherche sont constatées. Les rédacteurs ont identifié la richesse de cette démarche, mais aussi les exigences pour la mener à bien. Celle-ci pourrait difficilement se transférer à d'autres milieux ou clientèles sans soutien, sans formation et sans adaptation, ce qu'a fourni le contexte de la recherche-action. Aussi, cette recherche a été réalisée auprès d'une seule population vulnérable sur le plan des compétences en littératie. Elle devra être expérimentée auprès d'autres groupes de personnes ayant des compétences réduites en littératie avant d'en étendre la pertinence. Enfin, les organisations et les milieux ayant participé à la recherche étaient volontaires et motivés à augmenter l'accès à l'information destinée aux personnes présentant une DI, ce

qui n'est pas automatiquement présent dans tous les milieux et services qui pourraient déployer une telle démarche.

En somme, la démarche de rédaction inclusive requiert un engagement de la part des organisations, des concepteurs, des publics cibles et de leurs accompagnateurs. Le processus « aller-retour » entre les concepteurs et les personnes ayant de faibles niveaux de littératie en fait une démarche riche et à la fois complexe. Elle interroge la capacité et surtout la volonté des organisations de mobiliser leurs ressources afin de réaliser une telle démarche construite sur la coopération entre les différents acteurs pour rendre l'information plus accessible.

Références

- Agran, M. (2011). Promoting literacy instruction for people with severe disabilities: Achieving and realizing a literate identity. *Research and Practice for Persons with Severe Disabilities*, 36(3-4), 89-91.
- Allor, J. H., Mathes, P. G., Roberts, J. K., Cheatham, J. P., & Al Otaiba, S. (2014). Is scientifically based reading instruction effective for students with below-average IQs? *Exceptional Children*, 80(3), 287-306. DOI: 10.1077/0014402914522208
- Beaulieu, J., & Langevin, J. (2014). L'Élève qui a des incapacités intellectuelles et la lecture. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 25, 52-69. doi:10.7202/1027327ar
- Browder, D. M., Trela, K., Gibbs, S. L., Wakeman, S., & Harris, A. A. (2007). Academic skills: Reading and mathematics, in: S. L. Odom, R. H. Horner, M. E. Snell & J. Blacher (Eds.), *Handbook of developmental disabilities* (pp. 292-309). New York: Guildford Press.
- Browder, D. M., Wakeman, S., & Flowers, C. P. (2006). Assessment of Progress in the General Curriculum for Students With Disabilities. *Theory Into Practice*, 45(3), 249-259. doi:10.1207/s15430421tip4503_7
- Cèbe, S., & Paour, J.-L. (2012). Apprendre à lire aux élèves avec une déficience intellectuelle. *Le français aujourd'hui*, 177(2), 41-53. doi:10.3917/lfa.177.0041
- Codling, M., & Macdonald, N. (2008). User-friendly information: does it convey what it intends? *Learning Disability Practice*, 11(1), 12-17.
- Coyne, P., Pisha, B., Dalton, B., Zeph, L. A., & Smith, N. C. (2012). Literacy by Design. A Universal Design for Learning Approach for Students With Significant Intellectual Disabilities. *Remedial and Special Education*, 33(3), 162-172.
- Deagle, E., & D'Amico, M. (2016). Defining Meaningful Literacy: Findings from a Socially-oriented Literacy Intervention for Adults with Developmental Disabilities. *International Journal of Disability, Development & Education*, 63(2), 163-180. doi:10.1080/1034912X.2015.1065959
- Department of Health of the United Kingdom. (2010). Making written information easier to understand for people with intellectual disabilities: Guidance for people who commission or produce Easy Read information - Revised edition 2010, United Kingdom. Repéré à <https://www.gov.uk/government/publications/making-written-information-easier-to-understand-for-people-with-learning-disabilities-guidance>

- [for-people-who-commission-or-produce-easy-read-information-revised-edition-2010](#)
- Dowse, R., Ramela, T., & Browne, S. H. (2011). An illustrated leaflet containing antiretroviral information targeted for low-literate readers: Development and evaluation. *Patient Education & Counseling*, 85(3), 508-515. doi: 10.1016/j.pec.2011.01.013
- DuFour, R., & Eaker, R. (2004). *Communautés d'apprentissage professionnelles : Méthodes d'amélioration du rendement scolaire* (M. Lauzon, Trad.). Bloomington, Indiana: National Educational Service.
- Goodwin, J., Mason, V., Williams, V., & Townsley, R. (2015). Easy Information about research: getting the message out to people with learning disabilities. *British Journal of Learning Disabilities*, 43(2), 93-99. doi:10.1111/bld.12128
- Grotlüschen, A., Mallows, D., Reder, S., & Sabatini, J. (2016). Adults with Low Proficiency in Literacy or Numeracy. *OECD Education Working Papers, No. 131*. Paris: OECD Publishing. <http://dx.doi.org/10.1787/5jm0v44bnmx-en>
- Guay, M.-H., & Prud'homme, L. (2011). La recherche-action, in T. Karsenti & L. Savoie-Zajc (dir), *La recherche en éducation : Étapes et approches* (pp.184-211). Saint-Laurent : ERPI.
- Hock, M. F. (2012). Effective Literacy Instruction for Adults With Specific Learning Disabilities: Implications for Adult Educators. *Journal of Learning Disabilities*, 45(1), 64-78. doi:10.1177/0022219411426859
- Hua, Y., Woods-Groves, S., Ford, J. W., & Nobles, K. A. (2014). Effects of the paraphrasing strategy on expository reading comprehension of young adults with intellectual disability. *Education and Training in Autism and Developmental Disabilities*, 49(3), 429-439.
- Humphrey, N., Wigelsworth, M., Barlow, A., & Squires, G. (2012). The role of school and individual differences in the academic attainments of learners with special educational needs and disabilities: A multi-level analysis. *International journal of Inclusive Education*, 17, 909–931. doi:10.1080/13603116.2012.718373
- Kassi, B., Moreau, A.C., & Ruel, J. (2013-2016). *L'accessibilité à l'information comme déterminant à la participation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle : Validation d'une démarche rédactionnelle inclusive*. Recherche financée par le CNRIS et l'OPHQ.
- MacArthur, C. A., Konold, T. R., Glutting, J. J., & Alamprese, J. A. (2010). Reading component skills of learners in adult basic education. *Journal of Learning Disabilities*, 43(2), 108-121. doi:10.1177/0022219409359342
- Martini-Willemin, B.-M. (2013). Littéracie et déficience intellectuelle : une nouvelle exigence dans le paradigme de la participation sociale ? *ALTER - European Journal of Disability Research / Revue Européenne de Recherche sur le Handicap*, 7(3), 193-205. doi:http://dx.doi.org/10.1016/j.alter.2013.04.001
- Moni, K. B., Jobling, A., Morgan, M., & Lloyd, J. (2011). Promoting Literacy for Adults with Intellectual Disabilities in a Community-Based Service Organisation. *Australian Journal of Adult Learning*, 51(3), 456-478.

- Morgan, M. F., Cuskelly, M., & Moni, K. B. (2011). Broadening the Conceptualization of Literacy in the Lives of Adults with Intellectual Disability. *Research & Practice for Persons with Severe Disabilities*, 36(3-4), 112-120.
- Nind, M., & Seale, J. (2009). Concepts of access for people with learning difficulties: towards a shared understanding. *Disability & Society*, 24(3), 273-287. doi:10.1080/09687590902789446
- Norah Fry Research Center. (2016). *Easy read information*. Repéré à <http://www.bristol.ac.uk/sps/research/centres/norahfryresearch/easyinformation/>
- Office des personnes handicapées du Québec (2009). *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité. Politique pour accroître la participation sociale des personnes handicapées*. Drummondville : Gouvernement du Québec.
- Organisation des Nations Unies (2006). *Convention relative aux droits des personnes handicapées*. Repéré à <http://www.un.org/esa/socdev/enable/rights/convtextf.htm>
- Rodgers, J., & Namaganda, S. (2005). Making information easier for people with learning disabilities. *British Journal of Learning Disabilities*, 33, 52-58.
- Ruel, J., Kass, B., Moreau, A. C., & Mbida-Mballa, S.L. (2011). *Guide de rédaction pour une information accessible. Critères de lisibilité, d'intelligibilité et de langage simplifié pour soutenir la rédaction de documents destinés aux personnes ayant des compétences réduites en littératie*. Gatineau : Pavillon du Parc. Repéré à : http://w3.uqo.ca/litteratie/contenu/documents/guide2011_002.pdf
- Ruel, J., & Moreau, A.C. (2013). Soutenir les milieux et les services afin de desservir mieux les personnes ayant un faible taux de littératie. *Revue CNRIS*, 4(2), 19-22.
- Ruel, J., Moreau, A. C., & Alarie, L. (2015). Usages sociaux de la littératie et compétences à développer en vue d'environnements plus inclusifs, in : L. Lafontaine & J. Pharand (Eds), *Littératie : vers une maîtrise des compétences dans divers environnements* (pp. 227-245). Québec : Presses de l'Université du Québec
- Ruel, J., Kalubi, J.-C., Caouette, M., Girard, K., & Daudelin-Peltier, C. (2016 – Sous presse). Dispositifs de soutien à l'expertise par les pairs mis en place pour assurer le déploiement de pratiques professionnelles spécialisées. *Revue internationale de communication et de socialisation (RICS)*.
- Statistique Canada (2013). *Les compétences au Canada. Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*. Ottawa, Gouvernement du Canada.

Biographies des auteurs

Julie Ruel, Ph. D. est professeure associée à l'Université du Québec en Outaouais. Elle est co-titulaire de la chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion – Pavillon du Parc (CIRLI) et chercheuse associée au CISSS de l'Outaouais. Elle est responsable de l'axe Contextes inclusifs et littératie de l'Institut universitaire en DI-TSA. Ses recherches sont axées sur les usages sociaux de la littératie dont l'accessibilité à l'information pour les populations ayant des compétences réduites en littératie. Ses recherches, principalement participatives, sont réalisées avec les parties prenantes.

André C. Moreau, Ph. D., est professeur agrégé à l'Université du Québec en Outaouais. Ses recherches portent sur l'inclusion des élèves ayant des besoins particuliers et sur les pratiques d'enseignement/apprentissage en littératie. En plus d'être chercheur de l'Équipe de recherche en littératie et inclusion (ÉRLI), il est cotitulaire de la Chaire interdisciplinaire de littératie et inclusion – Pavillon du Parc (CIRLI). Il réalise des recherches-actions sur les thèmes de transitions scolaires et de communautés d'apprentissage professionnelles visant la réussite des élèves en littératie. Il a publié plusieurs articles scientifiques, livres et rapports de recherche sur la littératie et l'inclusion.

Bernadette Kassi, Ph. D., est professeure agrégée au Département d'études langagières de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et membre de la Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion (CIRLI). Ses recherches portent sur la littératie et l'accessibilité à l'information, plus particulièrement sur la rédaction inclusive, et sur les écritures francophones. Coauteure du Guide de rédaction d'une information accessible (2011), elle a à son actif plusieurs publications relatives à ces champs d'expertise. Elle est également membre de la Chaire Senghor de la Francophonie de l'UQO.

Maude Prud'homme est éducatrice spécialisée de formation. Elle est présentement étudiante au département de psychologie et de psychoéducation à l'Université du Québec en Outaouais. Elle s'intéresse à l'inclusion des personnes ayant des incapacités, particulièrement aux personnes qui présentent des défis sur le plan de la littératie. Elle contribue aux travaux de la Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion.